Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 035-213502685-20260707-CM_26_07_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 07 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué le trois juillet, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Fabienne GLET, Maire.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	11
Présents	6
Votants	7
Vote	
Pour	7
Contre	0
Abstention	0

Date de convocation : le 03 juillet 2026

Étaient présents : Lénaik BELLEIL, Lucie BERTHOU, Nadine BOUVIER, Marc CHRISTIE, Fabienne GLET, , Magali LAIGLE

Ont donné pouvoir : Fanny RIGAULT PIVAN donne pouvoir à Lucie BERTHOU

Absents excusés : Anselme MASSIOT, Charles TEMPLE Sylvain DENIS, Léonard GLO

Secrétaire de séance : Nadine BOUVIER

DELIBERATION 2026_07_07

REDON AGGLOMÉRATION : CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LA MISE À DISPOSITION D'UN CARTABLE NUMÉRIQUE

Commentaire : Léonard GLO quitte la séance avant le vote

Annexe : convention de prestations de services Gestion et mise à disposition d'un cartable numérique

Rapport de Madame Fabienne GLET, Maire

Pendant la durée du mandat, Redon Agglomération propose aux élus communautaires, Fabienne Glet en tant que titulaire et Marc Christie en tant que suppléant, un cartable numérique composé d'un ordinateur permettant ainsi d'accéder plus facilement aux services numériques de l'agglomération.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Madame le maire à signer la convention avec Redon agglomération pour la mise à disposition de 2 cartables numériques (ordinateurs et logiciels).

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 035-213502685-20260707-CM_26_07_07-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le maire à signer la convention de prestations de services pour la mise à disposition d'un cartable numérique avec Redon Agglomération,

CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour certifié conforme,
Le Maire
Fabienne GLET

Le secrétaire de séance
Nadine BOUVIER

